

RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LE PROFIL DES MIGRANTS EN MAURITANIE

Zoueirat

Décembre 2025 – Janvier 2026



Financé par
l'Union européenne

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations, Mission de la Mauritanie
Lot 551 E Nord Tevragh Zeina- Nouakchott - Mauritanie
Tél. : +222 45 24 40 81
Courriel : DTMMAURITANIA@IOM.int
Site internet : <https://dtm.iom.int/Mauritania>

Cette publication a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM.

Le présent ouvrage a été publié sans que l'Unité des publications de l'OIM (PUB) ait approuvé sa conformité avec les normes stylistiques et l'identité visuelle de l'Organisation.

Cette publication a été publiée sans l'approbation de l'Unité de recherche de l'OIM (RES).

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), Décembre 2025 - Janvier 2026. Enquête sur le profil des migrants à Zoueirat OIM, Mauritanie.

© OIM 2026



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales (CC BY-NC-ND 3.0 IGO)*.

Pour plus de détails, voir la section Droit d'auteur et conditions d'utilisation.

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

SOMMAIRE

I.	Introduction	1
II.	Méthodologie	2
III.	Carte	3
IV.	Profil des migrants	4
V.	Parcours migratoire	8
VI.	Motifs de la migration et Emploi	11
VII.	Conclusion et recommandations	14

I. INTRODUCTION

La Mauritanie, pays sahélien situé au carrefour de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest, occupe une position stratégique dans les dynamiques migratoires régionales. Avec une superficie de 1,03 million de kilomètres carrés et une population estimée à 4,9 millions d'habitants selon le dernier recensement général de la population (RGPH, 2023), le pays présente une diversité géographique, économique et sociale qui façonne les mouvements migratoires internes et transfrontaliers.

La présente étude couvre la ville de Zoueirat, située dans le nord de la Mauritanie, dans la wilaya du Tiris Zemmour. Connue pour l'exploitation du minerai de fer par la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), Zoueirat connaît depuis plusieurs années un essor de l'orpaillage artisanal qui attire un nombre croissant de travailleurs étrangers. Par son attractivité économique liée au secteur minier et sa position géographique aux portes du Sahara, la ville constitue un point d'observation essentiel pour comprendre les logiques migratoires de travail en Mauritanie.

L'économie nationale, reposant sur l'exploitation des ressources naturelles, la pêche, les services et l'orpaillage artisanal, influence directement les flux migratoires. Tandis que Chami illustre l'attraction exercée par les activités extractives, Nouakchott, Nouadhibou et Sélibabi reflètent d'autres dynamiques, liées respectivement à l'urbanisation, au commerce maritime et aux échanges transfrontaliers. Zoueirat, quant à elle, se distingue par une dynamique spécifique portée par le secteur extractif et caractérisée par une triple composante migratoire : ouest-africaine (Mali, Sénégal), est-africaine (Soudan) et, dans une moindre mesure, maghrébine.

Ainsi, cette étude analyse :

- les caractéristiques sociodémographiques des migrants ;
- leurs parcours et motifs migratoires ;
- leur insertion professionnelle et leurs moyens de subsistance ;
- les défis liés à l'accès aux services de base et à la cohésion sociale.

Les résultats obtenus ambitionnent d'éclairer les décideurs et les acteurs de développement pour la formulation de politiques migratoires durables et de stratégies adaptées au contexte spécifique de Zoueirat.

II. MÉTHODOLOGIE

Déroulement de l'enquête

La collecte de données s'est déroulée du 12 décembre 2025 au 1^{er} janvier 2026 dans la ville de Zoueirat. L'enquête a été réalisée par une équipe d'énumérateurs formés par des superviseurs de l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique (ANSADE). Les énumérateurs ont couvert les quartiers et sites identifiés comme présentant une forte concentration de migrants.

Population cible

La population cible de cette enquête est constituée de migrants originaires des pays africains (subsahariens et nord-africains) âgés de 18 ans ou plus et vivant dans des concessions sélectionnées pouvant comporter un ou plusieurs ménages.

Approche de sondage et plan d'échantillonnage

La base de sondage utilisée pour l'enquête repose principalement sur les données actualisées du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2023), réalisé par l'ANSADE. Afin de garantir une meilleure représentativité des migrants dans l'échantillon, les unités présentant une forte et une faible concentration de migrants ont été identifiées.

Tirage et approche de l'échantillonnage

Au total, 1 102 ont été enquêtés, avec la mobilisation de 18 énumérateurs et 14 contrôleurs pour assurer la qualité de la collecte.

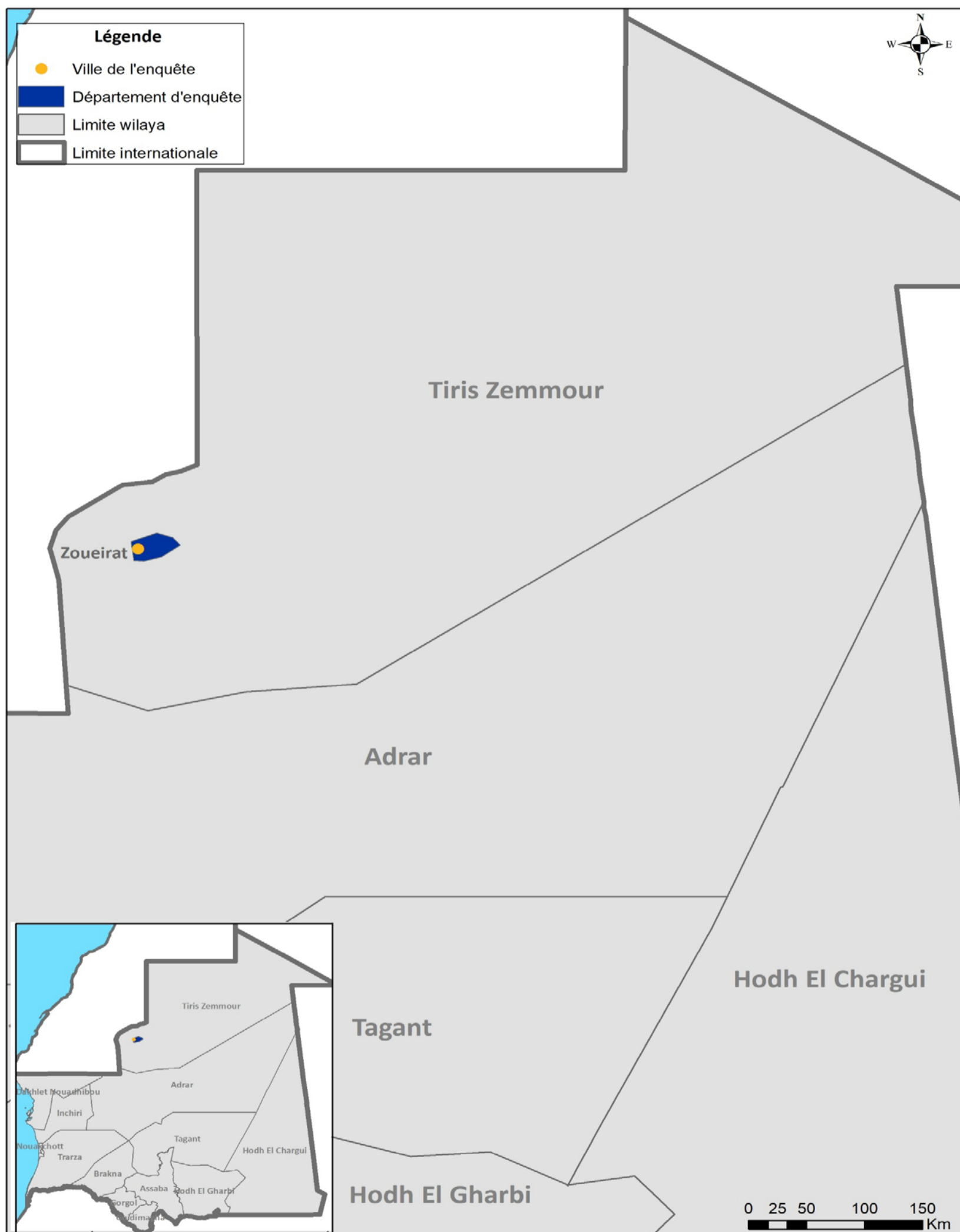
Plan d'échantillonnage

La première étape a consisté à recenser les migrants dans toutes les zones à forte concentration des migrants de Zoueirat. Ce travail a impliqué un passage porte-à-porte afin d'identifier les concessions abritant des migrants, en déterminant leur nombre pour chaque concession. Cela a permis d'établir une liste exhaustive de tous les migrants résidant dans les différentes zones. L'objectif de cette démarche était d'obtenir une liste nominative complète des migrants à partir de laquelle un échantillon serait sélectionné pour l'enquête. Un tirage aléatoire simple a ensuite été effectué à partir de cette liste de migrants identifiés.

Limites

La méthodologie appliquée ne couvre pas toute la *moughataa* (département) de Zoueirat. Elle couvre uniquement la commune de Zoueirat et principalement la ville de Zoueirat où les migrants résident. De ce fait, les résultats de ces analyses ne peuvent pas être extrapolés au niveau de la région ou du pays.

III. LOCALISATION



Cette carte n'a qu'un but illustratif. Les frontières et les noms indiqués, ainsi que les désignations utilisées sur cette carte, n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle de la part de l'OIM.

IV. PROFIL DES MIGRANTS

La collecte réalisée à Zoueirat a permis de recenser un total de 1 102 migrants, parmi lesquels 909 sont des hommes (82%) et 193 des femmes (18%). Cette section présente les caractéristiques sociodémographiques des migrants interrogés, à savoir leur nationalité, leur répartition par genre et par âge, leur situation matrimoniale, leur niveau d'instruction ainsi que leur situation économique.

i. Nationalité

La majorité des migrants interrogés à Zoueirat proviennent principalement du Mali (35%), du Soudan (31%) et du Sénégal (30%), représentant ensemble 96 pour cent des répondants. La présence notable de ressortissants soudanais constitue une spécificité majeure de Zoueirat par rapport aux autres villes étudiées (Nouakchott, Nouadhibou et Sélibabi), où les flux migratoires sont essentiellement dominés par les ressortissants maliens et sénégalais.

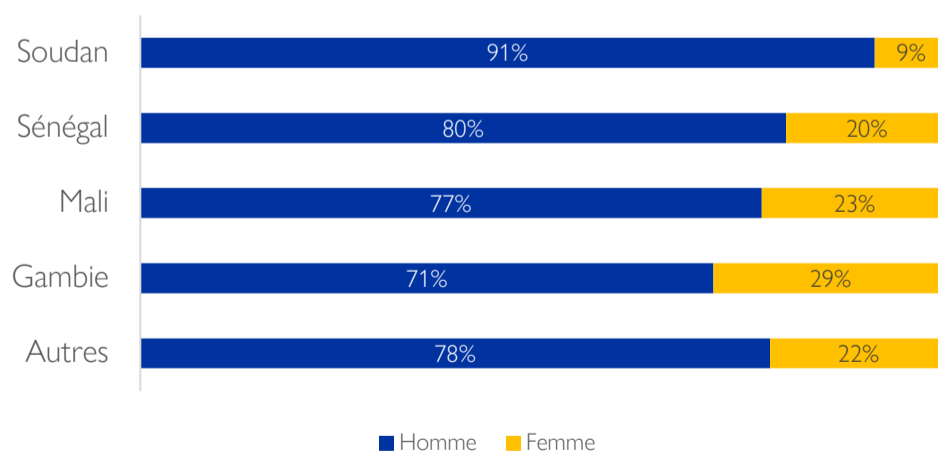
La présence notable de ressortissants soudanais constitue une spécificité majeure de Zoueirat. Cette particularité s'explique principalement par l'attractivité du secteur de l'orpaillage artisanal en plein essor dans la région, ainsi que par la crise sécuritaire et humanitaire au Soudan qui a contraint de nombreuses personnes à chercher refuge et emploi à l'étranger, favorisant le recours au transport aérien malgré l'éloignement géographique considérable. Les autres pays d'origine sont faiblement représentés, avec la Gambie, le Maroc, la Guinée-Conakry et la Côte d'Ivoire comptant chacun moins de 1 pour cent des répondants.

Graphique 1 : Pays d'origine des migrants interrogés



Pour l'ensemble des pays d'origine, la répartition par genre révèle une forte prédominance masculine. La proportion d'hommes dépasse systématiquement les 70 pour cent, atteignant 91 pour cent pour le Soudan. La migration vers Zoueirat reste majoritairement masculine, en lien direct avec la nature des activités économiques locales principalement l'orpaillage, la construction et le commerce.

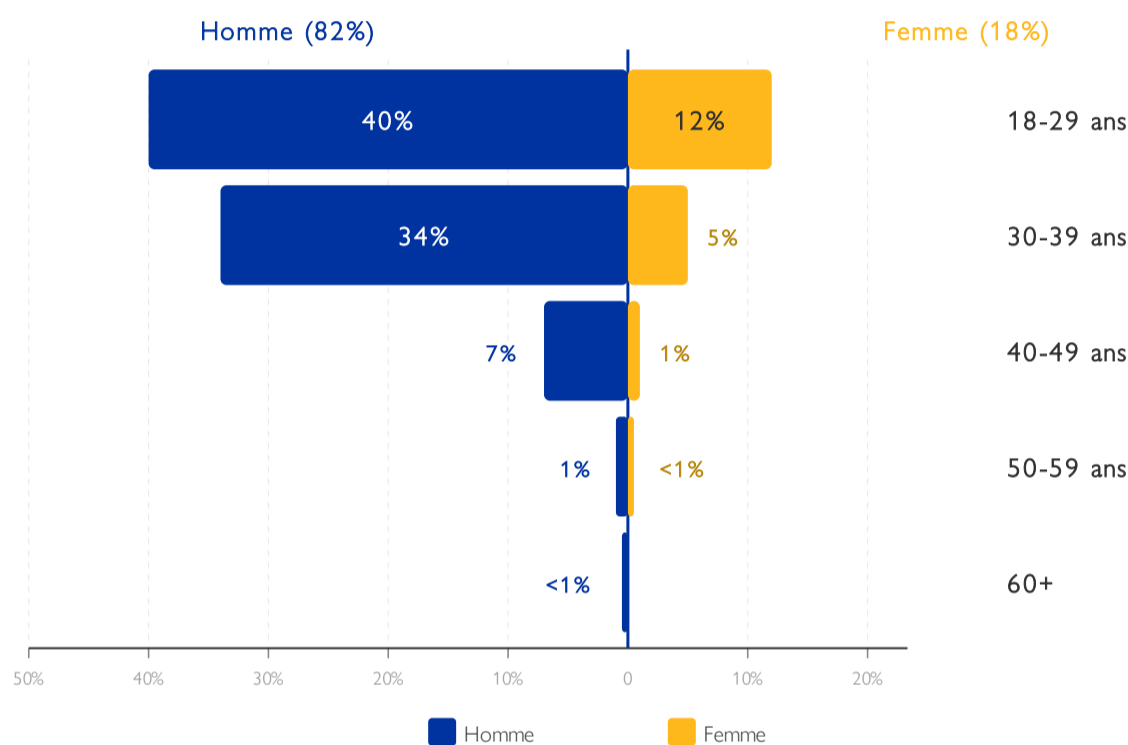
Graphique 2 : Pays d'origine et genre des migrants



ii. Âge et genre

Les données montrent que la population migrante à Zoueirat est majoritairement masculine (82% d'hommes contre 18% de femmes, soit 909 hommes et 193 femmes), avec une forte concentration dans les tranches d'âge jeunes et actives. La tranche des 18-29 ans domine nettement avec 40 pour cent d'hommes et 12 pour cent de femmes, soit 52 pour cent de l'échantillon total (576 migrants), reflétant le profil type du migrant à Zoueirat : un jeune homme venu chercher des revenus dans le secteur de l'orpaillage ou de la construction. La tranche des 30-39 ans représente 34 pour cent d'hommes et 5 pour cent de femmes, constituant le deuxième groupe le plus important avec 424 migrants, correspondant davantage à des migrants plus installés, souvent engagés dans le commerce ou exerçant des activités indépendantes depuis plusieurs années. Les 40-49 ans ne représentent que 7 pour cent des hommes et 1 pour cent des femmes (86 personnes).. Cette baisse marquée à partir de 40 ans indique une moindre attractivité de cette destination pour les migrants plus âgés, ce qui pourrait s'expliquer par le caractère physiquement exigeant des opportunités d'emploi dans la région.

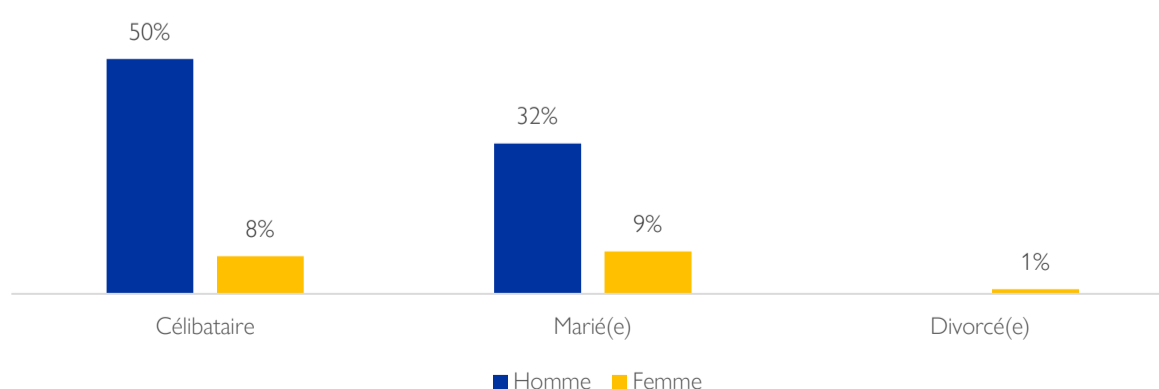
Graphique 3 : Pyramide des âges et genre des migrants interrogés à Zoueirat



iii. Situation matrimoniale

Le graphique montre une répartition contrastée de la situation matrimoniale selon le genre chez les migrants à Zoueirat. La majorité des migrants sont célibataires, avec 50 pour cent des hommes et 8 pour cent des femmes, représentant ensemble 58 pour cent de l'échantillon (633 personnes). Les personnes mariées constituent également une part importante, avec 32 pour cent des hommes et 9 pour cent des femmes, soit 454 personnes au total (41% de l'échantillon). Ces résultats montrent que la migration vers Zoueirat concerne surtout des hommes jeunes, souvent célibataires, venus chercher des opportunités dans le secteur minier. La proportion notable de personnes mariées pourrait indiquer que de nombreux migrants maintiendraient des liens familiaux dans leur pays d'origine, et, en entreprenant un parcours migratoire, cherchent à subvenir aux besoins de leur famille, ce qui renforce l'importance des transferts de fonds comme composante essentielle de la dynamique migratoire.

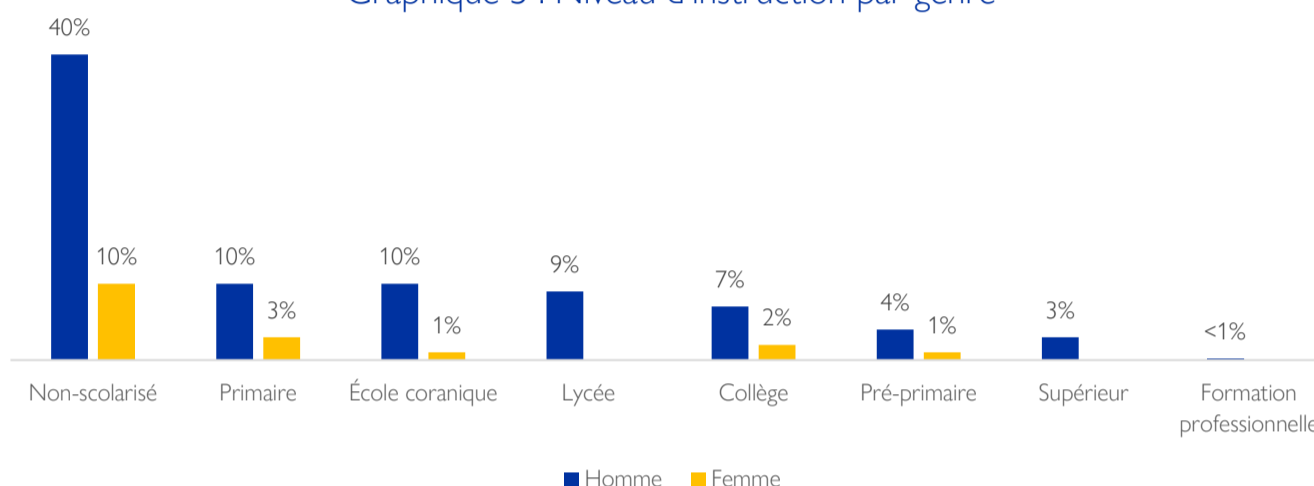
Graphique 4 : Répartition par situation matrimoniale et par genre



iv. Niveau d'éducation

Le niveau d'instruction des personnes interrogées révèle de fortes disparités entre les hommes et les femmes. Près d'un migrant sur deux n'a jamais été scolarisé (50% de l'échantillon), avec 40 pour cent chez les hommes et 10 pour cent chez les femmes un taux supérieur à celui observé dans les autres villes d'étude. Ce profil traduit la structure du marché du travail local, dominé par le secteur minier informel, dont les activités reposent essentiellement sur la capacité physique des travailleurs. L'enseignement primaire (13%), l'école coranique (11%) et le secondaire (9% pour chacun) concernent des proportions modestes. L'enseignement supérieur reste marginal (3% d'hommes, aucune femme), et la formation professionnelle est quasi inexistante ce qui est particulièrement préoccupant au regard des risques liés aux activités dominantes telles que l'orpaillage et la construction. Ces données confirment un niveau de scolarisation globalement faible des personnes enquêtées.

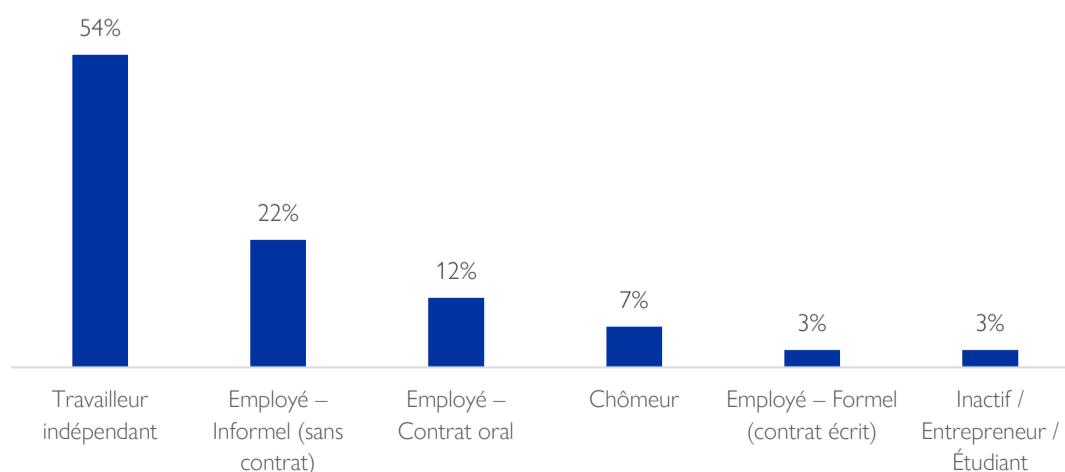
Graphique 5 : Niveau d'instruction par genre



v. Situation économique

La situation économique des migrants interrogés à Zoueirat met en évidence un taux d'insertion économique remarquablement élevé de 91 pour cent, bien que cette insertion s'inscrive massivement dans le secteur informel. Sur les 1 102 migrants enquêtés, la majorité sont des travailleurs indépendants (54%, dont 81% d'hommes et 19% de femmes), reflétant la nature informelle de l'économie locale où l'orpaillage artisanal, le petit commerce et les services à la personne offrent des possibilités d'activité autonome sans qualification formelle. Les employés salariés représentent 37 pour cent (dont 91% d'hommes), mais parmi eux, 60 pour cent travaillent sans aucun contrat, 33 pour cent sous contrat oral et seulement 7 pour cent disposent d'un contrat écrit formel. Cette précarité contractuelle, caractéristique du marché du travail à Zoueirat, expose les travailleurs migrants à des risques importants en matière de rémunération non versée, de conditions de travail dangereuses notamment dans les mines et sur les chantiers et d'absence totale de recours juridiques en cas de litige avec l'employeur. Le chômage concerne 7 pour cent des migrants, avec une répartition de 61 pour cent d'hommes et 39 pour cent de femmes, suggérant que les femmes migrantes rencontrent proportionnellement davantage de difficultés d'accès au marché du travail. L'inactivité (2%) se distingue par une forte représentation féminine (65%), probablement liée aux responsabilités domestiques, tandis que l'entrepreneuriat formel (1%) reste marginal, reflétant les obstacles à la formalisation économique pour les migrants.

Graphique 6 : Situation professionnelle



iv. Secteur d'activité

L'économie de Zoueirat, historiquement structurée autour de l'exploitation du fer par la SNIM, connaît depuis plusieurs années une mutation profonde avec l'essor de l'orpaillage artisanal dans les zones périphériques, attirant une main-d'œuvre étrangère nombreuse et générant un écosystème économique de services connexes.

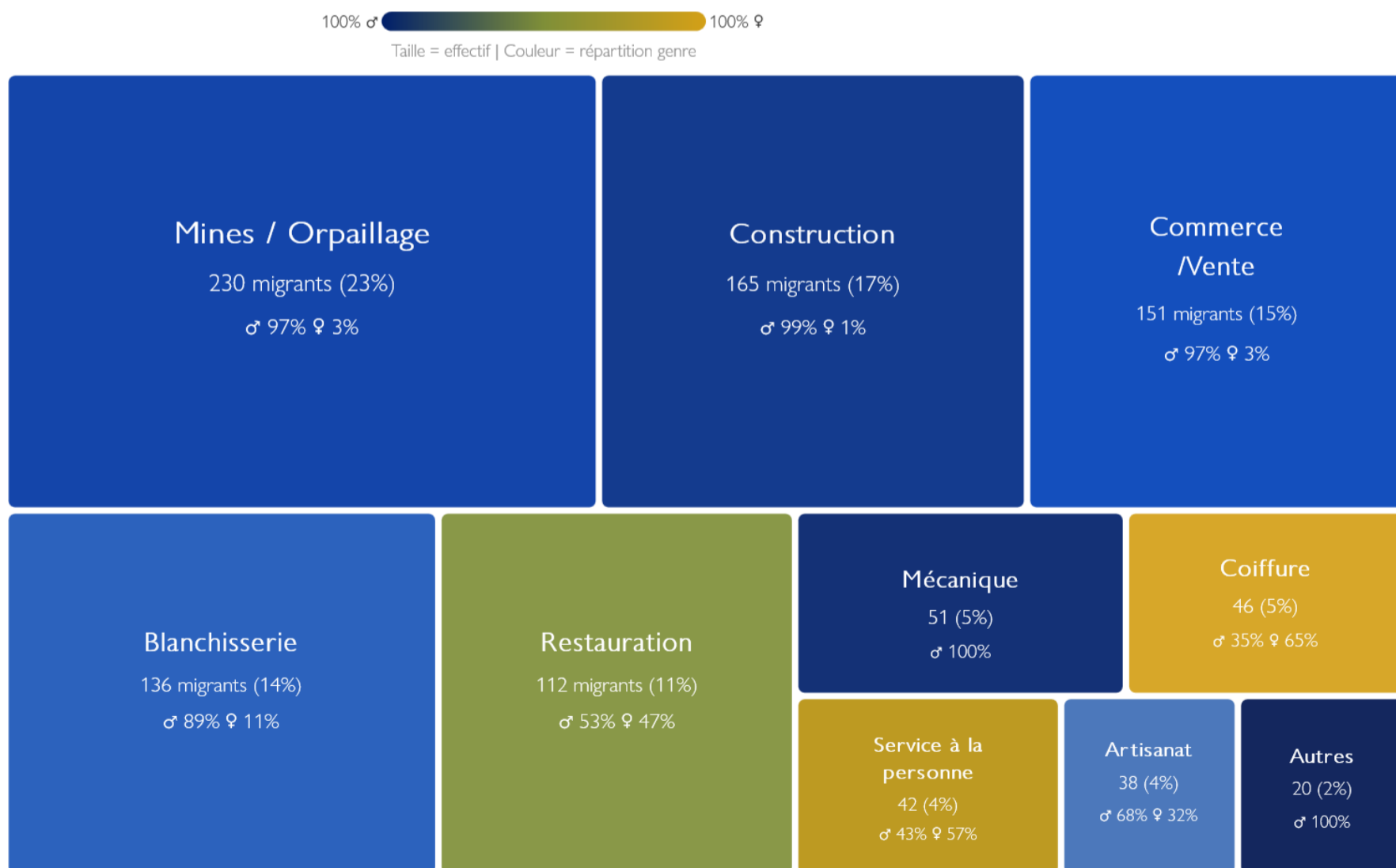
La carte proportionnelle offre une visualisation synthétique de la répartition sectorielle des migrants employés et travailleurs indépendants à Zoueirat, où la taille de chaque rectangle est proportionnelle à l'effectif du secteur et la couleur reflète la répartition par genre du bleu foncé (quasi exclusivement masculin) au jaune (majorité féminine), en passant par un vert intermédiaire pour les secteurs plus paritaires.

Les trois premiers secteurs, Mines/Orpaillage (23%), Construction (17%) et Commerce/Vente (15%), traduisent une présence masculine quasi exclusive (97 à 99% d'hommes) et concentrent à eux seuls 55 pour cent des emplois des migrants. Cette prédominance est étroitement liée à la vocation minière de Zoueirat, où l'orpaillage artisanal dans les sites périphériques de la ville et les chantiers de construction alimentés par l'expansion urbaine constituent les principaux moteurs d'attraction de la main-d'œuvre étrangère. Le commerce, quant à lui, s'est développé en réponse aux besoins de consommation croissants de cette population de travailleurs, notamment à travers les marchés informels et les boutiques de quartier.

La Blanchisserie (14%) commence à montrer une ouverture aux femmes (11%), un phénomène caractéristique de Zoueirat où la forte concentration de travailleurs masculins célibataires, éloignés de leur foyer, génère une demande importante pour ce type de services. La Restauration (11%) constitue le secteur le plus paritaire, avec 53 pour cent d'hommes et 47 pour cent de femmes. Dans le contexte de Zoueirat, ce secteur joue un rôle central dans l'économie de proximité : les gargotes, les points de vente de thé et les cuisines communautaires installées à proximité des sites d'orpaillage représentent une porte d'entrée essentielle pour les femmes migrantes sur le marché du travail local. Une segmentation genrée marquée s'observe également dans les secteurs moins représentés : la Mécanique (5%) reste exclusivement masculine, en lien avec l'entretien des véhicules et engins utilisés dans les activités minières et le transport de marchandises vers cette zone enclavée. La Coiffure (5%) et les Services à la personne (4%) affichent une majorité féminine (respectivement 65% et 57%), constituant des niches économiques où les femmes migrantes, souvent originaires du Mali et du Sénégal, valorisent des savoir-faire acquis dans leur pays d'origine. L'Artisanat (4%), à dominante masculine (68%), offre néanmoins un espace de participation féminine notable (32%), témoignant d'une diversification progressive des activités dans une économie locale encore largement structurée autour du secteur extractif.

Cette répartition sectorielle met en évidence une double segmentation du marché du travail migrant à Zoueirat : une segmentation par volume, où les secteurs les plus importants en effectifs demeurent quasi exclusivement masculins, et une segmentation par genre, où les femmes migrantes se concentrent dans des niches économiques de services à effectifs plus réduits mais essentielles au fonctionnement de l'économie locale.

Graphique 7 : Répartition sectorielle et genre des migrants actifs à Zoueirat

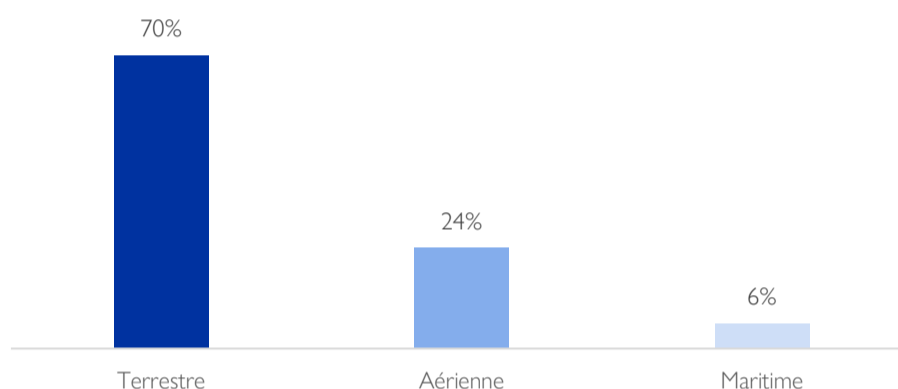


V. PARCOURS MIGRATOIRE

i. Modalités de voyage

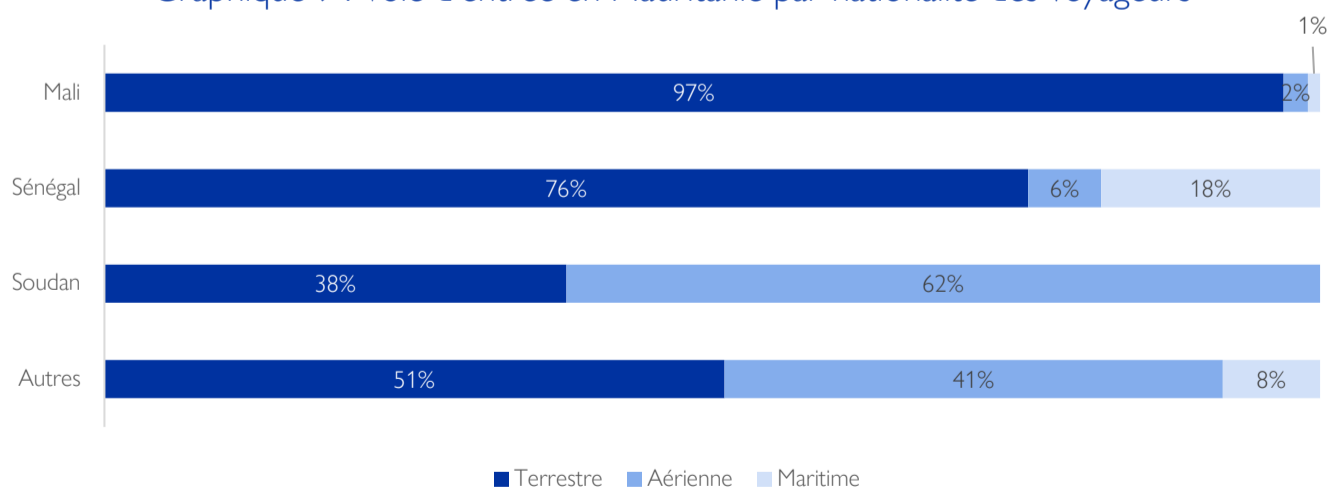
L'analyse des moyens de transport utilisés par les migrants interviewés à Zoueirat pour arriver en Mauritanie montre une nette prédominance du transport terrestre, qui concerne **70 pour cent** des personnes interrogées. Les déplacements aériens représentent **24 pour cent**, tandis que la voie maritime est la moins utilisée, regroupant seulement **6 pour cent** des migrants. Cette forte proportion de migrations par voie terrestre s'explique par la proximité géographique des pays d'origine, notamment du Mali et du Sénégal, facilitant les déplacements routiers à moindre coût par rapport aux options aériennes ou maritimes. Toutefois, la part des déplacements aériens est sensiblement plus élevée à Zoueirat que dans les autres villes d'étude (Nouakchott : 15%, Nouadhibou : 5%, Sélibabi : 10%). Cette spécificité est directement liée à la présence des ressortissants soudanais qui, en raison de la distance géographique considérable séparant le Soudan de la Mauritanie, empruntent majoritairement la voie aérienne pour rejoindre le pays.

Graphique 8 : Moyens de transport



La majorité des ressortissants maliens privilégient la voie terrestre (**97%**), reflet de la contiguïté géographique et des axes routiers reliant les deux pays, tandis que les déplacements aériens (**2%**) et maritimes (**1%**) restent marginaux. Les ressortissants sénégalais, bien que majoritairement terrestres (**76%**), se distinguent par une part notable de la voie maritime (**18%**), directement liée au passage du bac de Rosso, principal point de franchissement du fleuve Sénégal. Les ressortissants des autres nationalités privilégient davantage la voie terrestre (**51%**), suivie de la voie aérienne (**41%**), tandis que la voie maritime ne représente que **8 pour cent** des entrées.

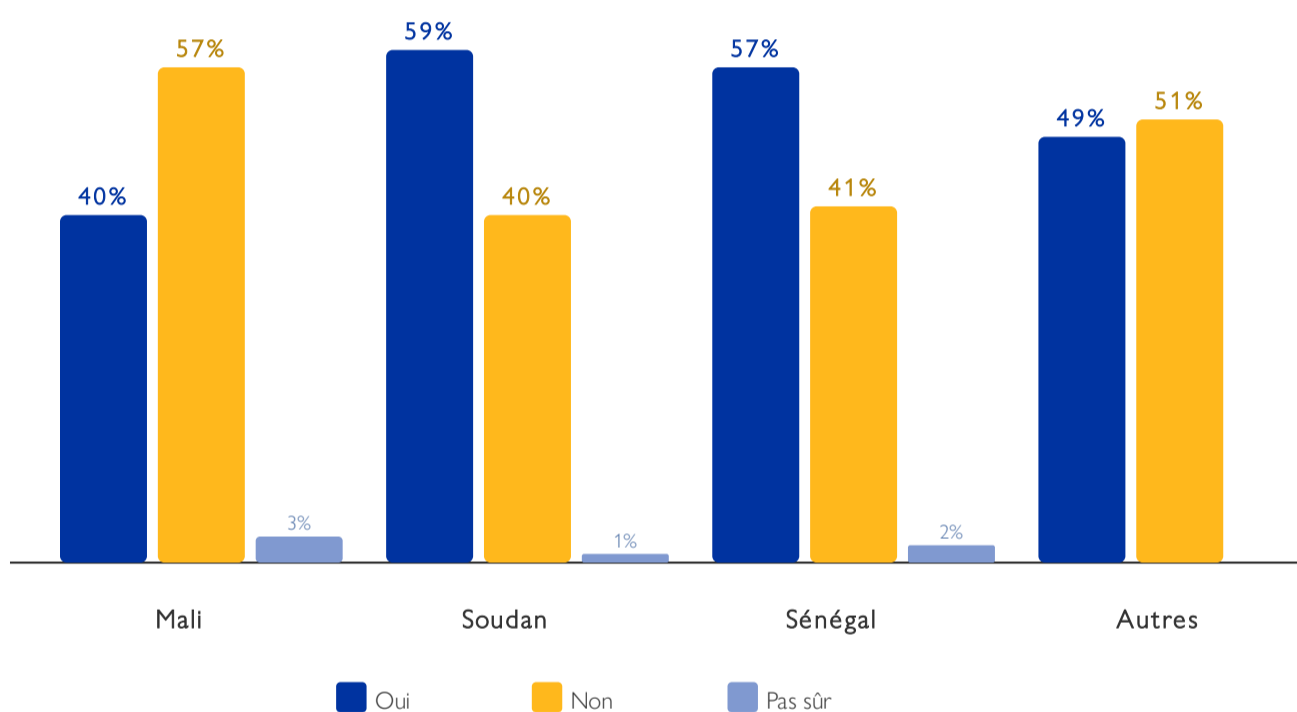
Graphique 9 : Voie d'entrée en Mauritanie par nationalité des voyageurs



ii. Connaissance du processus d'obtention de la carte de séjour

Parmi les migrants interrogés à Zoueirat, 51 pour cent déclarent connaître les procédures légales pour obtenir une carte de séjour, 47 pour cent affirment ne pas les connaître et 2 pour cent expriment une incertitude. Par comparaison avec les autres villes d'étude, ce taux de connaissance est plus élevé à Zoueirat (Nouakchott : 35%, Nouadhibou : 38%, Sélibabi : 47%). L'analyse par nationalité révèle toutefois des écarts significatifs. Les ressortissants soudanais affichent le taux de connaissance le plus élevé (59%), suivis des Sénégalais (57%), tandis que les Maliens se distinguent par un taux nettement plus faible (40%), avec une majorité de 57 pour cent déclarant ne pas connaître les procédures. Cette différence pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs : les migrants soudanais, dont une part importante est engagée dans des démarches de demande d'asile, seraient davantage en contact avec les structures institutionnelles et les organisations internationales qui diffusent des informations sur les procédures administratives. Les Sénégalais, bénéficiant de réseaux diasporiques plus anciens et mieux structurés en Mauritanie, ainsi que d'un cadre diplomatique favorable entre les deux pays, disposeraient d'un meilleur accès à l'information par le bouche-à-oreille communautaire. Les Maliens, en revanche, souvent engagés dans des migrations saisonnières et concentrés dans le secteur informel de l'orpaillage, auraient moins de contact avec les canaux d'information officiels.

Graphique 10 : Connaissance des procédures légales pour obtenir une carte de séjour, par nationalité

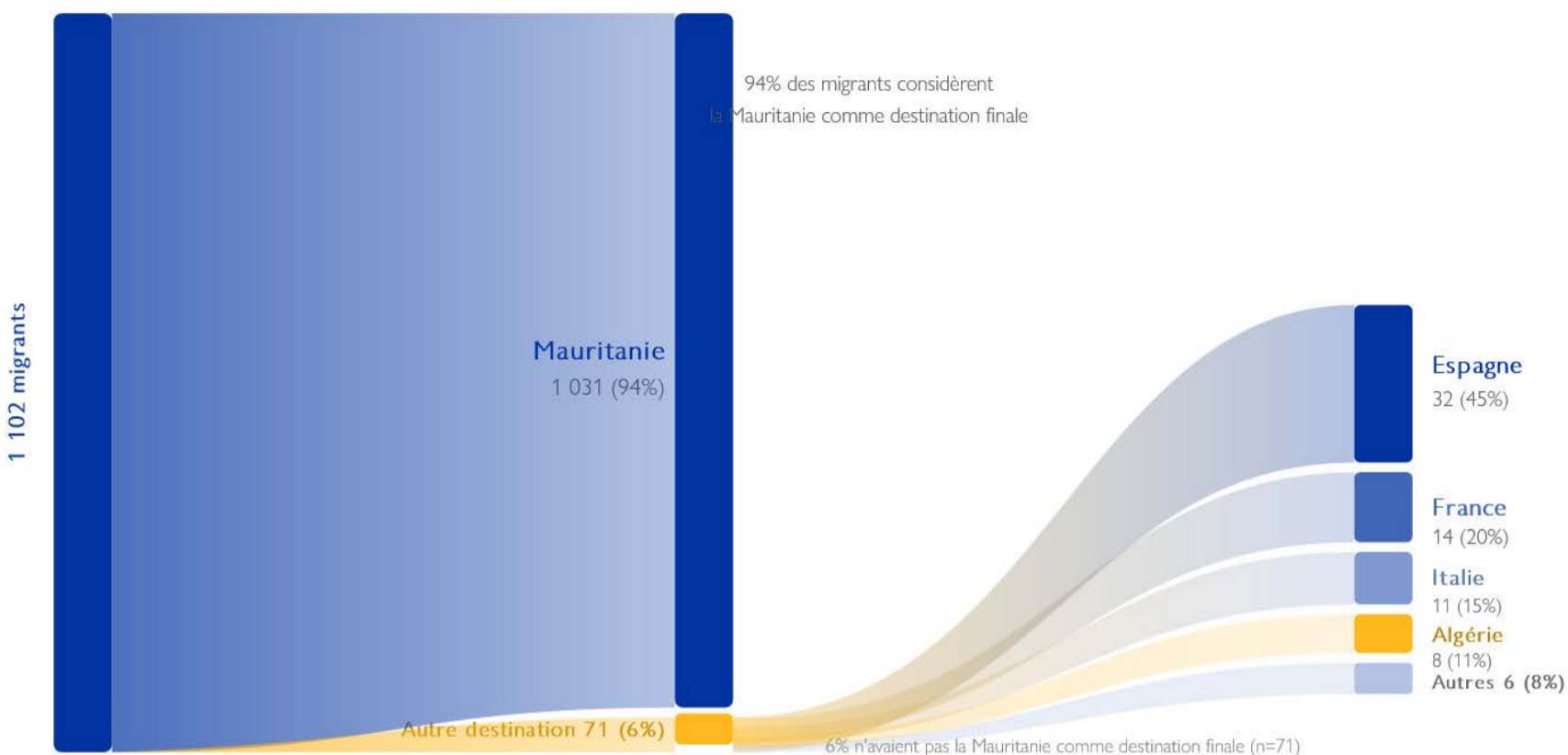


iii. Intention des migrants

La grande majorité des migrants interrogés à Zoueirat (94%) ont déclaré que la Mauritanie était la destination finale qu'ils envisageaient au moment de leur départ, tandis que seulement 6 pour cent envisageaient d'autres destinations. L'analyse par nationalité révèle néanmoins des nuances : les ressortissants soudanais affichent le taux le plus élevé (98%), confirmant que leur migration est davantage motivée par la recherche de refuge et d'asile que par une logique de transit. Les Maliens (93%) et les Sénégalais (91%) présentent des taux légèrement inférieurs, suggérant qu'une minorité de ces migrants auraient initialement envisagé de poursuivre leur parcours au-delà de la Mauritanie. Les autres nationalités (85%) affichent la proportion la plus élevée de migrants n'ayant pas considéré la Mauritanie comme destination finale.

Parmi les 6 pour cent ayant indiqué une autre destination finale, l'Espagne apparaît comme le choix le plus privilégié (45%), suivie de la France (20%), de l'Italie (15%) et de l'Algérie (11%). Cette hiérarchie des destinations alternatives varie toutefois selon la nationalité : les Maliens privilégient l'Espagne (52%) et la France (33%). Les Sénégalais ciblent également l'Espagne (48%) mais se distinguent par un intérêt marqué pour l'Italie (23%) et l'Algérie (19%), cette dernière constituant un possible point de transit vers l'Europe via la Méditerranée. Les Soudanais, bien que très majoritairement installés en Mauritanie, comptent néanmoins une petite minorité (2%) envisageant d'autres pays, dont 71 pour cent se tournent vers l'Europe, principalement la France (43%) et l'Espagne (29%). La mention de l'Algérie comme destination est spécifique à Zoueirat et s'explique par la proximité de la frontière sud du pays.

Graphique 11 : Intention des migrants au moment du départ et destinations envisagées

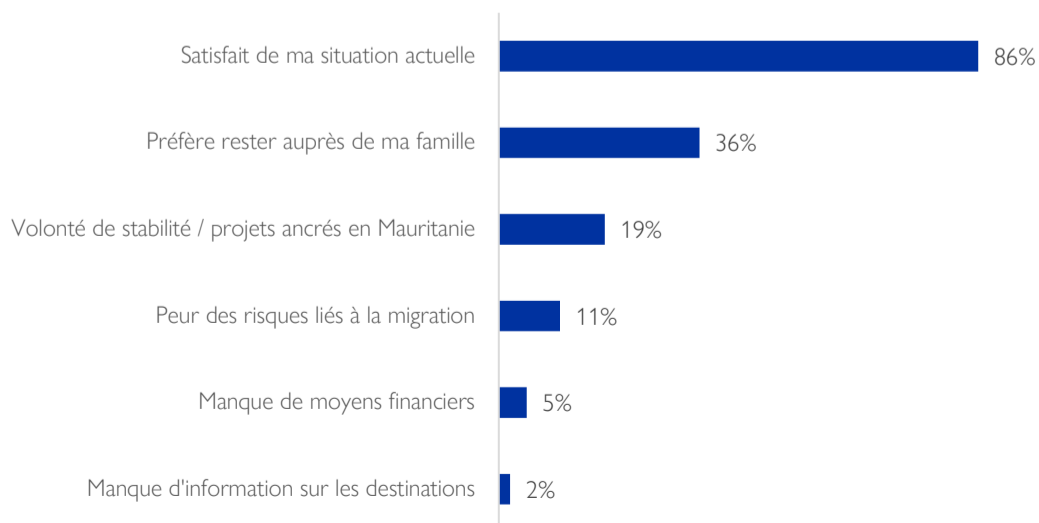
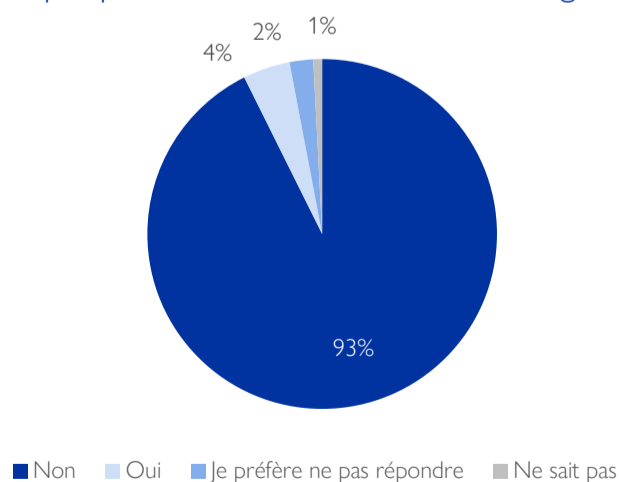


iv. Intentions futures de migration

L'intention de migrer à nouveau reste très faible parmi les migrants à Zoueirat : **93 pour cent** ne prévoient pas de partir, contre seulement **4 pour cent** qui envisagent une nouvelle migration. Parmi les **93 pour cent** de migrants ne souhaitant pas repartir, la satisfaction vis-à-vis de la situation actuelle domine largement (**86%**), confirmant que Zoueirat offre des conditions jugées acceptables par la grande majorité des migrants. La préférence de rester auprès de la famille (**36%**) constitue le deuxième facteur, suggérant que de nombreux migrants ont soit reconstitué un noyau familial sur place, soit développé des liens communautaires suffisamment forts pour les ancrer dans la ville. La volonté de stabilité et des projets ancrés en Mauritanie (**19%**) révèle une logique d'installation durable chez près d'un migrant sur cinq, tandis que la peur des risques liés à la migration (**11%**) témoigne d'une conscience des dangers associés aux routes migratoires, particulièrement vers l'Europe. Le manque de moyens financiers (**5%**) et le manque d'information sur les destinations (**2%**) sont également mentionnés.

Graphique 12 : Intentions futures de migration

Graphique 13 : Raisons pour lesquelles les migrants n'envisagent pas de migrer à nouveau



VI. MOTIFS DE LA MIGRATION ET EMPLOI

i. Motifs de la migration

Le graphique ci-dessous illustre des profils migratoires radicalement différents selon la nationalité des migrants interrogés à Zoueirat.

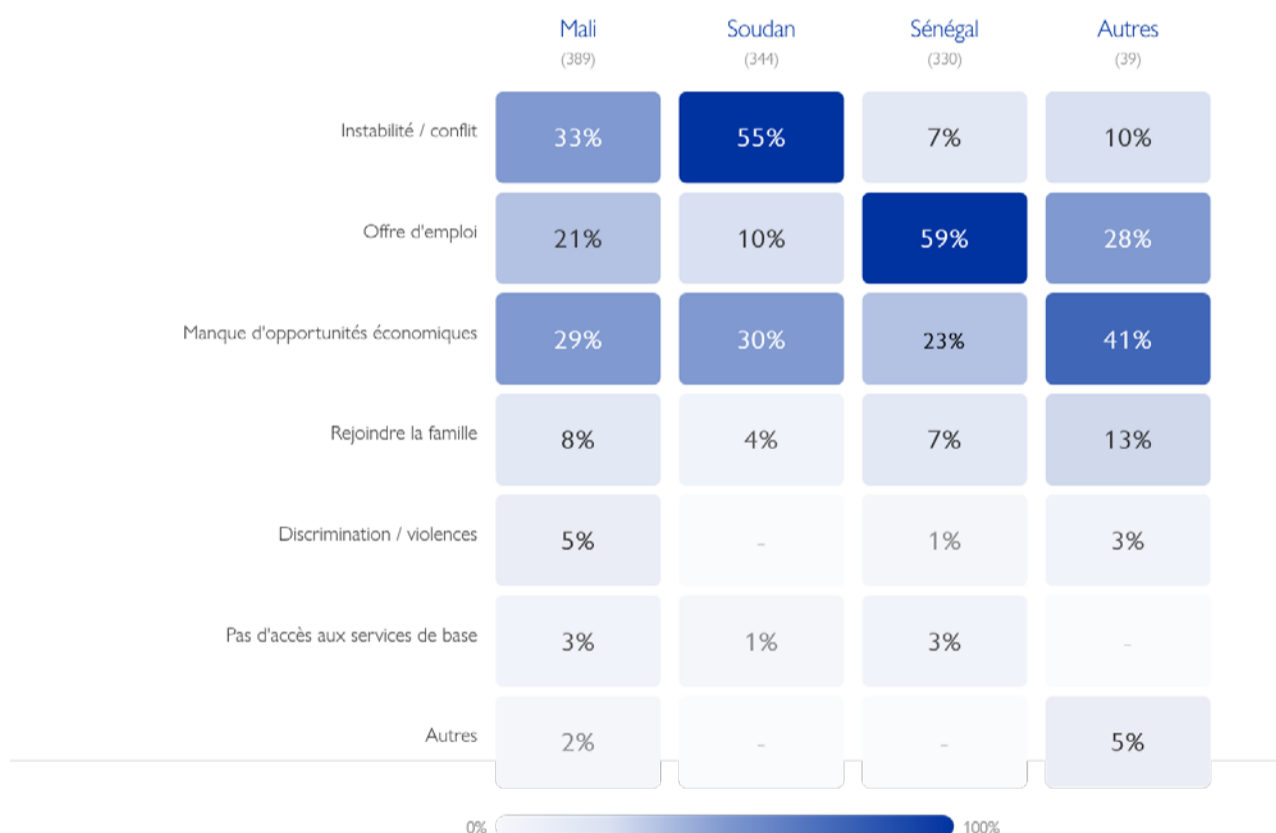
Les ressortissants soudanais se distinguent nettement avec **55 pour cent** citant l'instabilité et les conflits comme raison principale de départ, un taux largement supérieur à la moyenne globale (31%). Ce chiffre reflète directement l'impact de la guerre civile au Soudan depuis avril 2023. Le manque d'opportunités économiques (30%) constitue leur deuxième motif, tandis que les offres d'emploi ne représentent que **10 pour cent**.

À l'inverse, les ressortissants sénégalais présentent un profil orienté vers une migration économique planifiée : **59 pour cent** citent les promesses ou offres d'emploi comme motif principal, le taux le plus élevé de l'ensemble de l'échantillon. Cette forte proportion suggère l'existence de réseaux de recrutement actifs, probablement liés au secteur de l'orpaillage et au commerce.

Les Maliens affichent un profil plus équilibré entre l'instabilité (33%), le manque d'opportunités économiques (29%) et les offres d'emploi (21%). Les discriminations et violences identitaires (5%) sont également plus fréquemment citées par les Maliens, possiblement en lien avec les tensions intercommunautaires dans le nord et le centre du pays.

Les autres nationalités sont principalement motivées par le manque d'opportunités économiques (41%), le taux le plus élevé tous groupes confondus, suivi des offres d'emploi (28%) et du regroupement familial (13%).

Graphique 14 : Principales raisons de départ par nationalité



ii. Recherche d'emploi

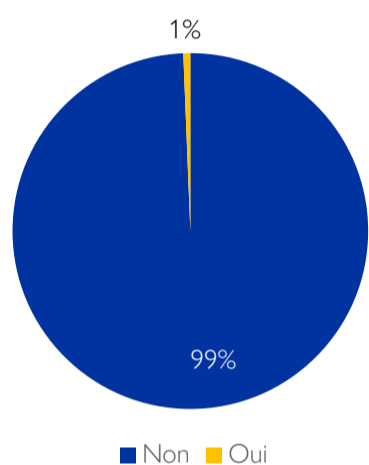
Parmi les migrants interrogés, **27 pour cent** déclarent être à la recherche d'un emploi. Les Sénégalais sont les plus représentés parmi les chercheurs d'emploi (32%), devant les Maliens (25%) et les Soudanais (24%), ce qui pourrait s'expliquer par une aspiration à de meilleures conditions d'emploi, leur migration étant davantage motivée par les offres d'emploi que par les conflits.

Les réseaux d'amis constituent de loin le canal le plus utilisé (95% des chercheurs d'emploi), confirmant le rôle central des réseaux communautaires informels. Les réseaux sociaux arrivent en deuxième position (38%). Les canaux formels, annonces en ligne (12%), réseautage professionnel (9%) et agences de recrutement (moins de 1%) restent marginaux.

iii. Accès à la formation professionnelle

Les données montrent que l'accès à la formation professionnelle reste extrêmement limité pour les migrants interrogés à Zoueirat. Sur un total de 1 102 migrants enquêtés, moins de 1 pour cent ont déclaré avoir essayé d'accéder à une formation professionnelle en Mauritanie. Aucune femme n'a tenté d'accéder à une formation. Ces chiffres sont les plus bas parmi les quatre villes d'étude (Nouakchott : 5%, Nouadhibou : 4%, Sélibabi : 2%). Parmi les obstacles à l'accès à la formation identifiés par les migrants, la barrière linguistique constitue le frein le plus cité (42%). Le fait d'être migrant (39%) est perçu comme un obstacle en soi, suggérant des formes de discrimination dans l'accès aux programmes existants. Le manque d'information et d'orientation professionnelle (18%) et l'accès limité au marché du travail formel (16%) complètent ce tableau, suivis du manque de documents officiels (11%), de connaissance des normes culturelles et sociales (6%), de la non-reconnaissance des diplômes (3%), des conditions économiques (2%) et du manque d'infrastructures (2%). Malgré ces obstacles, 13 pour cent des migrants expriment le souhait de participer à des programmes de formation dans le futur.

Graphique 15 : Accès à la formation professionnelle



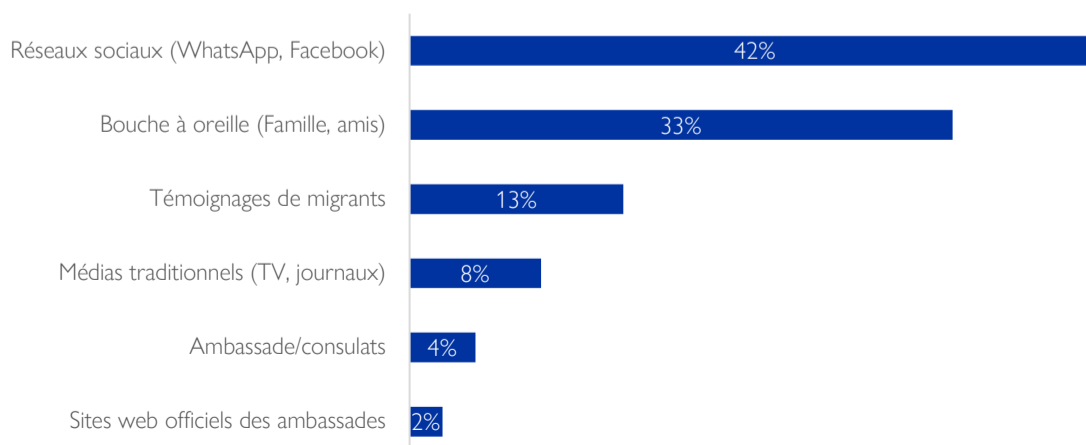
Graphique 16 : Principaux obstacles à l'accès à la formation professionnelle (question à choix multiple)



iv. Canaux d'information sur la migration

L'enquête révèle un déficit important d'accès à l'information sur la migration parmi les migrants à Zoueirat. 45 pour cent des migrants déclarent n'avoir accès à aucun canal d'information, ce qui constitue la réponse la plus fréquente. Parmi ceux qui accèdent à l'information, les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook) constituent le canal le plus utilisé (42%), suivis du bouche-à-oreille par la famille et les amis (33%) et des témoignages de migrants (13%). Les médias traditionnels (télévision, journaux) ne touchent que 8 pour cent des migrants, tandis que les canaux institutionnels tels que les ambassades et consulats (4%), les sites web officiels (2%) et les organisations internationales (moins de 1%) restent marginaux. Le niveau de confiance dans ces canaux est modéré pour la majorité des utilisateurs : parmi ceux qui utilisent les réseaux sociaux, 59 pour cent déclarent une confiance modérée et 27 pour cent une bonne confiance, tandis que les médias traditionnels bénéficient d'un niveau de confiance plus élevé (66% de bonne confiance) malgré leur faible utilisation.

Graphique 17 : Canaux d'information sur la migration utilisés



v. Participation dans des activités de sensibilisation

La grande majorité des migrants interrogés à Zoueirat ne sont pas sensibilisés sur des sujets clés liés à la migration. En effet, 99 pour cent n'ont pas reçu d'information sur les risques de la migration irrégulière, 98 pour cent n'ont pas été exposés à des informations sur les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, et 97 pour cent n'ont pas participé à des activités présentant les opportunités pour s'établir en Mauritanie ou migrer légalement. Ces taux, les plus élevés parmi les quatre villes d'étude, sont relativement homogènes entre les nationalités, aucune communauté ne dépassant les 5 pour cent de participation.

Tableau 1 : Participation à des activités de sensibilisation

Informations	Migrants en Mauritanie	
	Oui	Non
Participation en Mauritanie à une activité présentant les risques liés à la migration irrégulière.	1%	99%
Participation en Mauritanie à une activité présentant les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat.	2%	98%
Participation à une activité présentant les opportunités pour s'établir en Mauritanie ou migrer de façon régulière dans un autre pays.	3%	97%

CONCLUSION

L'enquête menée à Zoueirat offre un panorama détaillé sur les tendances migratoires dans cette ville minière du nord de la Mauritanie. Les résultats mettent en évidence une population migrante principalement composée de jeunes hommes (82%) originaires du Mali (35%), du Soudan (31%) et du Sénégal (30%), insérés majoritairement dans le marché du travail (90% d'actifs) mais confrontés à un accès limité à l'information sur les procédures légales pour obtenir une carte de séjour (47% ne les connaissent pas), à la formation professionnelle (moins de 1% y ont accédé) et aux canaux d'information formels sur la migration (45% n'ont accès à aucun canal).

La spécificité de Zoueirat réside dans la diversité des profils migratoires qui s'y côtoient. Les Soudanais, dont 55 pour cent fuient l'instabilité et les conflits, relèvent davantage d'une migration de déplacement forcé et arrivent majoritairement par voie aérienne (62%). Les Sénégalais, dont 59 pour cent sont attirés par des offres d'emploi, s'inscrivent dans une migration économique planifiée. Les Maliens présentent un profil mixte, entre insécurité au Sahel et recherche d'opportunités dans le secteur de l'orpaillage. Ce double dynamique migratoire, unique parmi les villes d'étude, nécessite des réponses différenciées en matière de politique migratoire et d'intégration.

Cette étude constitue un outil essentiel pour orienter les stratégies nationales et locales en faveur d'une meilleure intégration des migrants et d'un renforcement de la cohésion sociale à Zoueirat. Elle recommande les mises en œuvre suivantes :

- L'amélioration de l'accès à l'information sur la migration et aux procédures administratives pour obtenir une carte de séjour, en ciblant particulièrement les migrants maliens qui présentent le taux de connaissance le plus faible (40%) ;
- Le développement de programmes de formation professionnelle et d'insertion adaptés aux réalités linguistiques des différentes communautés (arabe, bambara, wolof, français) et aux besoins du marché du travail local ;
- Le renforcement des campagnes de sensibilisation via les réseaux sociaux (canal préféré par 58% des migrants) et les dialogues communautaires, en impliquant les leaders des communautés migrantes et autres relais communautaires ;
- La mise en place de dispositifs spécifiques pour les migrants soudanais, notamment en matière d'accès aux procédures d'asile et d'accompagnement social ;
- La formalisation progressive du secteur de l'orpaillage artisanal afin d'améliorer les conditions de travail et la protection sociale des travailleurs migrants.

En apportant des données actualisées et comparatives, ce rapport contribue à la compréhension des enjeux migratoires spécifiques à Zoueirat et fournit une base pour la formulation de politiques migratoires plus inclusives et durables en Mauritanie.



Financé par
l'Union européenne



DTMMAURITANIA@IOM.INT



[Mauritania | Displacement Tracking Matrix](#)



[Lot 551 E Nord Tevragh Zeina- Nouakchott - Mauritanie](#)